



SECTION ROUTE

But :

Le club de vélo les Coeurs Vaillants se veut un groupe donc les membres s'adonnant à la route doivent respecter les règles suivantes :

Le port du chandail du Club ils permettent de se distinguer et d'appuyer nos commanditaires.

La pratique du vélo comporte des risques de blessures, c'est pourquoi le port du casque protecteur est de mise et obligatoire

Les participants libèrent les Coeurs Vaillants et ses officiers de toutes responsabilités pour toutes blessures ou dommages découlant de ma participation aux activités du Club.

Vous n'êtes sûrement pas sans savoir qu'un Club peut difficilement exister sans l'appui de commanditaires fidèles à sa cause.

La participation étant un élément essentiel dans la section route, nous demandons à tous les membres de s'impliquer.

Lors d'une sortie il est recommandé à tous les cyclistes qui veulent faire de la vitesse d'être très prudent et de revenir rejoindre le groupe et se rappeler que nous sommes un Club donc l'entraide est de mise. S'il y a changement de route vous devez attendre les retardataires à une intersection.

Aucune personne ne doit être laissée seul derrière, au début de la saison la formation de groupe sera considérée si la demande est là et que l'organisation peut le supporter.

Lors de chaque départ, chaque participant recevra une carte du parcours, laquelle sera également affichée chez St-Jean Bicycle, notre point de ralliement.

Le samedi les départs se font chez André St-jean. En avril se sera à 10h00 et à partir de mai se sera à 9h00 sauf lors de sortie extérieure, voir le calendrier du site.

Les distances ainsi que le parcours sont indiqués dans le calendrier. Il y a une attente maximum de 5 minutes pour les retardataires lors du départ.

Les distances devront être progressives et respectées de même que la distance indiquée. Dépendamment de la demande des groupes de 20-25 et 25-30 et 30+km/hre pourraient être formés.

Responsable des sorties :

Chaque sortie est coordonnée par un chargé de sortie et sa responsabilité est de :

Planifier le circuit préalablement déterminé et le connaître.

Voir à ce que tous les membres aient une trousse de dépannage avant le départ.

Observer les vitesses sauf s'il y a consentement avec les cyclistes.



Règle d'Or : Ne jamais laisser un cycliste seul derrière le peloton. (On est un club donc on s'entraide.)

Règles de route :

Port du casque en tout temps.

Trousse de dépannage.

Chandail obligatoire lors de sorties ou d'évènements spéciaux.

Carte d'assurance maladie.

Sortie en soirée avec clignotant arrière et phare avant.

S'il vous plaît en ville surtout à St-Bruno respectez les arrêts/Stop et n'entrez pas chez St-Jean en sprint. (Pas bon pour l'image du Club et du Commanditaire)

Responsable de la route :

Luc Venne tel 450-653-8709 courriel love21@videotron.ca